
N° 95-0211 - Déplacements et voirie - Lyon 9° - Acquisition d'une parcelle située 22 bis, rue Joannès Masset et appartenant à Gaz de France - Département de l'action foncière -

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 octobre 1995, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, en vue de l'ouverture de la voie nouvelle prolongeant l'avenue Joannès Masset à Lyon 9°, d'une parcelle de terrain nu de 1 783 mètres carrés située au 22 bis de la voieprécitée et appartenant à Gaz de France.

Aux termes du compromis qui vous est présenté, cette parcelle serait cédée gratuitement ;

B - Propose d'approuver ce document et de l'autoriser à signer l'acte authentique à intervenir ;

Vu ledit document ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le document susvisé.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

pour le président,

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,